

TROPHÉE SENIORS

REGLEMENT

2025

Mardi 28 Octobre et Mercredi 29 Octobre 2025

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf International de Roissy – WINGS, Par 72.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

ÉPREUVE OUVERTE

Aux licenciés 2025 de la Fédération Française de Golf s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » obligatoire avant la date de fin d'inscription ou aux licenciés d'une Fédération étrangère reconnue.

- Ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve
- Étant à jour des droits d'engagement à tous les Grand Prix / Trophée Seniors antérieurs
- Remplissant tous les critères sportifs d'inscription
- Répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la FFGolf avant la fermeture des inscriptions au Vendredi 17 Octobre 2025, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

Une série Seniors Messieurs.

Une série Seniors Dames.

Une seule série et une seule marque de départ par sexe.

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au Jeudi 16 Octobre 2025 Inclus, le cachet de la poste faisant foi, date de réception du dossier d'inscription complet accompagné obligatoirement du règlement (Chèque au Espèces) auprès du club et remplissant toutes les conditions du règlement de l'épreuve.

All. du Golf, 95700 Roissy-en-France

Golf International de Roissy

Tél. +33(0)1 86 90 07 54

contact.roissy@ugolf.eu

La liste des joueurs retenus sera publiée au Samedi 18 octobre 2025 vers 12h sur le site internet du Golf International de Roissy <https://jouer.golf/golf/ugolf-golf-international-de-roissy/>

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, il sera au besoin complété en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs après cette date et ce jusqu'à 3 jours avant l'épreuve, à condition que ces joueurs et joueuses répondent aux critères établis dans le règlement. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription (dossier complet).

LISTE D'ATTENTE

En cas de scratch après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratch le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.

DROITS D'ENGAGEMENT POUR LES 2 JOURS / RECONNAISSANCE POSSIBLE LE LUNDI 05 MAI 2025

90€ pour les joueurs extérieurs / 70€ pour les joueuses extérieures

60€ pour les joueurs abonnés UGOLF-BLUEGREEN / 50€ pour les joueuses abonnées UGOLF-BLUEGREEN

40€ Membres de Gonesse, Rosny, Bellefontaine

30€ pour les membres du Golf International de Roissy

Tarifs Quel que soit l'abonnement



*All. du Golf, 95700 Roissy-en-France
Renseignements au +33(0)1 86 90 07 54
contact.roissy@ugolf.eu*

TROPHÉE SENIORS

2025

REGLEMENT

Mardi 28 Octobre et Mercredi 29 Octobre 2025

CHAMPS DES JOUEURS

Le nombre maximum de joueurs sera de 96 incluant 24 dames minimum et 10 Wild Card maximum. Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.
- Toutefois, 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames seront réservées et attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

LIMITE D'INDEX

Index non supérieur à :

- 24.4 pour les Dames
- 15.4 pour les Messieurs

TIRAGE DES DÉPARTS

Hors circonstances particulières, les départs du 1er tour se feront du trou n°1.

Pour le premier tour, la liste des joueurs sera divisée en 4 blocs égaux : Du bloc 1 au bloc 4 dans l'ordre croissant des index des joueurs.

L'ordre des départs du premier tour sera organisé comme suit : bloc 2, bloc 1, bloc 3, Bloc 4.

Les départs du second tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour. (Messieurs et Dames Séparément).

MARQUES DE DÉPARTS

- Messieurs Repère 3 (Jaunes) (Environ 5404m)
- Dames Repère 5 (Rouges) (Environ 4335 m)

DÉPARTAGE DES EX AËQUO

À l'issue des 2 tours, en cas d'égalité pour la première place du Trophée en brut Messieurs ou Dames, le départage se fera en play off trou par trou sur les trous 1, 9, 18 en stroke play.

Pour les autres places, le départage se fera selon les 18, 9, 6, 3 et derniers trous. (Départage informatique).

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le comité de l'épreuve le décide autrement. (Exemple : déclarer des co-vainqueurs).

PRIX DU TROPHÉE SENIORS

- Les 3 premiers scores bruts Messieurs
- Les 2 premiers scores bruts Dames

REMISE DES PRIX

Au club house du golf 1h après le retour de la dernière carte et en fonction des Arbitres et du Comité.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Il sera constitué d'un arbitre de ligue, du Responsable Golf du golf et d'un membre de la commission sportive du club.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment pour faire face à tout événement particulier voir sanitaire. La signature du bulletin d'inscription entraîne obligatoirement une prise de connaissance totale du règlement de l'épreuve.